

► LYON 2 - LYON 4 - ST CYR ◀

TARIFS ET INFORMATIONS 2019-2020

LA COTISATION : ne comprend pas la licence fédérale

| INTITULÉ COURS MDF | NBRE DE COURS PAR SEMAINE | CATÉGORIE | CONDITIONS | TARIF |
|--|---------------------------|---------------|-------------------------------|--------------|
| DÉBUTANT (- de 2 ans de pratique) / PERFECTIONNEMENT (+ de 2 ans de pratique) | 1 à 2 cours/sem. | M7 - M9 - M11 | prêt de matériel pointe sèche | 340 € |

CATÉGORIE DU LICENCIÉ :

M5 : né(e) en 2015 et après **M7** : né(e) en 2013-2014 **M9** : né(e) en 2011-2012 **M11** : né(e) en 2009-2010 **M13** : né(e) en 2007-2008

LES RÉDUCTIONS : hors licence FFE

Réduction PASS' Région: pour les **lycéens** ou **apprentis**, remboursement de 30 € après réception de la somme versée par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Joindre une photocopie de la carte où se trouve votre numéro et y noter votre nom, prénom et date de naissance.

Réduction familiale (par ordre décroissant de cotisation) :

-15€ sur la deuxième inscription; -20€ sur la troisième inscription; - 25€ sur la quatrième inscription et + d'une même famille.

Réduction étudiants : -20€, sauf sur les cartes prépayées 10 séances. Fournir une photocopie de la carte d'étudiant.

LICENCE FFE :

Choix de l'option d'assurance :

Voir détail des conditions téléchargeables sur le site de la FFE (www.escrime-ffe.fr). Je soussigné(e) déclare avoir été informé(e) des conditions de l'assurance et reconnais avoir choisi en connaissance de cause parmi les différentes options d'assurance proposées, l'option d'assurance cochée ci-dessous.

| CATÉGORIES | ASSURANCE N°1 de base incluse par défaut | ASSURANCE N°2 tarif licence de base +1,58€ |
|--------------------|---|---|
| M5 - M7 | 23 € | 24,58 € |
| M9 | 43 € | 44,58 € |
| M11 - M13 * | 57,50 € | 59,08 € |

* Il sera demandé aux tireurs M13 qui participeront aux compétitions M15 la somme supplémentaire de 6 euros (passeport compétition valable toute la saison en cours).

INFORMATIONS

LE CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE :

À faire remplir par votre médecin. Valable 3 ans à partir de la date d'émission si daté après le 01/09/2016.

Compétition et/ou surclassement : autorisation médicale obligatoire. **Aucune licence FFE ne sera validée sans certificat médical.**

LE MATÉRIEL

Le gant d'escrime est obligatoire pour toutes les catégories.

Les dates et horaires de location du matériel ainsi que la date de la bourse achat/vente de matériel d'occasion vous seront communiquées en début d'année.

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion d'information aura lieu en début d'année pour présenter aux compétiteurs et à leurs parents, par catégories, les modalités de fonctionnement du club, le calendrier et objectifs de la saison sportive 2018-2019.

LES COMPÉTITIONS

Le calendrier des compétitions de chaque catégorie est affiché dans le couloir d'entrée de la salle Crillon, sur le panneau réservé à la catégorie. Elles ont lieu le week-end.

Pour participer à une compétition il est demandé de s'inscrire 2 semaines à l'avance et de s'équiper.

Un compétiteur doit se procurer, soit par la location au club (dans la limite des tailles en stock) soit par l'achat, l'ensemble de l'équipement (chaussettes, pantalon, veste, sous-cuirasse, cuirasse électrique, arme, gant, masque, fil de corps). Le matériel loué devra être restitué au cours de la première semaine d'entraînement suivant la compétition.

ENVIE D'AIDER VOTRE CLUB ?

► VOUS POUVEZ FAIRE UN DON

Le Masque de Fer est une association d'intérêt général à caractère sportif.
Vous pouvez contribuer à son développement en versant des dons.

